

### RENFORCER LA LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE ENVERS LES AÎNÉS

**Dépôt d'un projet de loi pour renforcer la lutte contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne en situation de vulnérabilité.**

Le 9 juin 2021, la ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Marguerite Blais, a présenté à l'Assemblée nationale un projet de loi qui permettra de renforcer la lutte contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne en situation de vulnérabilité.

**VOIR l'ANNEXE 1 pour plus d'informations.**



M<sup>me</sup> Marguerite Blais

### OFFRE D'EMPLOI DE L'AAVA : SERVICE AUX PROCHES AIDANTS

L'Association de l'action volontaire Appalaches (AAVA), un organisme à but non lucratif qui a un programme de services s'adressant aux proches aidants de personnes âgées. L'organisme recherche un ou une intervenant(e) pour les proches aidants. **VOIR l'ANNEXE 2.**



### VERS UN DÉCONFINEMENT - ESPÉRANCE QUE « CELA VA BIEN ALLER! »

## DÉCONFINEMENT

## « Je reste prudent! »

*Même vacciné, on doit se protéger. On ne sait jamais : une éclosion, un variant...*

### COMITÉ DES USAGERS DES SERVICES DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Le Comité des usagers de la région de Thetford a comme mandat premier de veiller au respect de vos droits. Il a une préoccupation particulière pour les usagers les plus vulnérables. Le rôle du comité des usagers est, entre autres, de renseigner sur les droits des usagers, de promouvoir la qualité des services, et de défendre tous les usagers qui manifestent une insatisfaction face aux services reçus.

N'hésitez pas à nous contacter, il nous fera plaisir de vous aider et de vous renseigner. Si vous désirez vous joindre à nous, vous êtes les bienvenus (418 338-7427).



**La publication des Bulletins « Généralions + »  
bénéficie d'un soutien financier de Desjardins**

## LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC (THETFORD) SUR LES ONDES DU CANAL 9

C'est sous le thème **VIVE LE QUÉBEC TISSÉ SERRÉ** que la population est invitée à célébrer la Fête nationale à Thetford avec un spectacle diffusé sur les ondes du Canal 9, le 23 juin à 18 h 30 et en reprise le 24 à 21 h.

Le spectacle, qui promet d'être des plus festifs, met en vedette Patricia Marcoux, véritable femme-orchestre, comme vous le découvrirez, l'auteur-compositeur-interprète Patrick Jacques et le Cirque Aria.



Bien qu'il n'ait pas été possible d'organiser une fête où public et artistes pouvaient partager la joie d'être réunis, c'est malgré tout un événement rassembleur que propose le comité organisateur en cette année 2021. Pour ce faire, le comité a bénéficié de la collaboration de la Télévision communautaire de la région des Appalaches (TVCRA) pour la réalisation du spectacle.

« Bien sûr nous aurions souhaité réunir la population sur le terrain de balle du secteur Black Lake, comme c'était la coutume, explique Serge Bessette, président du comité. Toutefois les mesures d'hygiène sanitaire en vigueur ne nous le permettaient pas. Ça sera pour l'an prochain. »

C'est donc un rendez-vous le 23 et 24 juin 2021 au Canal 9, aussi sur plusieurs réseaux sociaux et sur Youtube.

Source : Mario Dufresne 418 423-3235

## CALENDRIER DES ACTIVITÉS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

MOMENT ET LIEU	INFORMATIONS SUR L'ÉVÉNEMENT	ORGANISME OU PERSONNE RESPONSABLE
<b>15 juin 2021</b>	<b>JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE DES PERSONNES AÎNÉES</b>	
Mar. 15 juin 2021 13 h	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE <i>par visioconférence</i> Corporation de développement communautaire - Appalaches	CDC-A 418 334-0465
Mer. 16 juin 2021 9 h 30 – 11 h 30	CONSEIL D'ADMINISTRATION du CONSEIL DES AÎNÉS – <i>en présentiel</i> CMAD local 308	CDA 418 422-5937
Jeu. 17 juin 2021 19 h 00	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE <i>par visioconférence</i> Télévision communautaire de la région des Appalaches Confirmez votre présence avant le 16 juin	TVCRA Geneviève Cyr d.g. 418 338-8444
Ven. 18 juin 2021 14 h 30 Thetford Mines	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE du Comité d'appui aux travailleurs et travailleuses accidentés de la région des Appalaches <i>en présentiel</i> + ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE EXTRAORDINAIRE <i>Réservation</i> ÂGE D'OR SAINT-ALPHONSE- 44, Rue Saint-Alphonse-Sud	CATTARA Mario Dufresne 418 338-8787 1 877 838-8787
Mar. 22 juin 2021 13 h 30	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE <i>par visioconférence</i> Groupe d'entraide Cancer et Vie	CANCER ET VIE Mélicca Gagné 418 335-5355
Mer. 23 juin 2021 18 h 30 Jeu. 24 juin 2021 21 h	SPECTACLE – FÊTE NATIONALE - par diffusion Artistes : Patricia Marcoux, Patrick Jacques, Cirque Aria TVCRA	TVCRA Canal 9 418 338-8444
Lun. 28 juin 2021 15 h 30	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE <i>par visioconférence</i> TAXIBUS THETFORD	TAXIBUS Sylvain Tremblay 418 335-2981

## Dépôt d'un projet de loi pour renforcer la lutte contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne en situation de vulnérabilité

La ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Marguerite Blais, a présenté le 9 juin 2021 un projet de loi qui permettra de renforcer la lutte contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne en situation de vulnérabilité ainsi que la surveillance de la qualité des services de santé et des services sociaux. Ce projet de loi fait suite à des travaux de révision qui viennent d'être terminés, notamment afin d'améliorer le filet de sécurité pour prévenir la maltraitance, repérer les personnes qui pourraient en être victimes et intervenir pour les protéger.

Parmi les orientations retenues pour renforcer la loi actuelle, mentionnons, entre autres :

- La bonification des définitions de la notion de maltraitance pour plus de clarté et pour y inclure les situations potentielles de maltraitance;
- Une optimisation de la reddition de comptes attendue du commissaire local aux plaintes et à la qualité des services pour offrir un portrait plus détaillé des situations de maltraitance;
- Une meilleure précision des rôles et des responsabilités des différents intervenants du processus d'intervention concerté;
- L'institution d'un centre d'assistance et de référence concernant la maltraitance servant de porte d'entrée unique pour toute personne concernée par une situation de maltraitance;
- L'ajout de sanctions pénales applicables à certains manquements à la loi;
- L'ajout de mesures additionnelles de surveillance sur la qualité des services de santé dans les milieux de vie pour donner des leviers supplémentaires.

En ce qui a trait à l'obligation d'une politique de lutte contre la maltraitance des établissements de santé et des services sociaux, des modifications permettraient l'ajout d'un élément concernant la responsabilité des dirigeants du réseau, et d'un autre pour rappeler la possibilité de signaler une situation de maltraitance d'une personne majeure en situation de vulnérabilité qui ne reçoit pas des services de santé et des services sociaux, en la référant aux différents intervenants du processus d'intervention concerté.

L'article concernant l'obligation de signaler les situations de maltraitance serait également élargi pour couvrir davantage de cas, de même que d'autres clientèles, par exemple les personnes en situation de vulnérabilité qui vivent en résidence privée pour aînés, dans les ressources intermédiaires et dans les ressources de type familial, ainsi que les cas d'incapacité constatée.

### Citation :

« La bienveillance envers les aînés et toute autre personne en situation de vulnérabilité est un élément clé de la nouvelle mouture du projet de loi. Celle qui a été adoptée 2017 a certes permis des avancées notables, mais il fallait aller plus loin. Les modifications proposées nous assurent ainsi d'une surveillance plus serrée des cas de maltraitance, qui nous permettra de prévenir davantage ces contextes inacceptables, avec la collaboration de l'ensemble des acteurs engagés auprès des personnes qui pourraient en être victimes. »

*Source Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants*

## OFFRE D'EMPLOI

### Intervenant(e) pour les proches aidants

L'Association de l'action volontaire Appalaches (AAVA) est un organisme à but non lucratif qui a pour mission d'offrir des services de support visant à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées de la MRC des Appalaches et, notamment, un programme de services s'adressant aux proches aidants de personnes âgées.



#### Principales fonctions :

L'intervenant(e) proche aidant accueille et évalue les besoins des proches aidants et les réfère aux ressources du milieu, le cas échéant. Il/elle réalise des activités de soutien en psychosocial individuel, planifie et anime des groupes de soutien et des rencontres thématiques. Il/elle planifie les ressources bénévoles pour les activités de répit.

#### Autres tâches :

Organise des formations pour les ressources bénévoles. Fait la promotion des services, représente l'organisme, collabore avec les partenaires. Contribue à la reddition de compte annuelle.

### Exigences et conditions d'emploi

**Domaine d'études :** Psychologie, formation technique en travail social, éducation spécialisée ou tout autre domaine connexe.

**Années d'expérience reliées à l'emploi :** Un minimum d'une année d'expérience en intervention psychosociale.

**Description des compétences :** Capacité d'écoute et d'analyse. Capacité à mobiliser, à travailler en partenariat et en équipe. Aptitudes en communication. Autonomie, initiative, sens de l'organisation. Connaissances des outils informatiques.

**Qualification professionnelle reconnue en dehors du réseau scolaire :** Une combinaison d'expériences pertinentes significatives pourrait compenser la scolarité manquante.

**Salaire offert :** Selon la politique en vigueur.

**Nombre d'heures par semaine :** 35 h.

Date prévue d'entrée en fonction : 19 juillet 2021, à valider avec la candidature retenue.

**Personne à contacter :** Richard Fortier, directeur général.

**Date limite pour postuler :** le 2 juillet, au plus tard.

**Moyens de communication :** Téléphone : 418 334-0111      Télécopieur : 418 334-1093  
 Poste : 37, rue Notre-Dame Ouest, Thetford Mines, G6G 1J1  
 Courriel : [aavart.fo@bellnet.ca](mailto:aavart.fo@bellnet.ca)  
 Site internet : [www.aavart.ca](http://www.aavart.ca)

**ANNEXE - Bulletin « Générations + » du 15 juin 2021**